



Organisation internationale du sucre

Comité administratif (PLUS)

**Admin/Ordre du jour(20)03
Projet**

8 juin 2020

PROJET D'ORDRE DU JOUR

pour la 85^{ème} réunion du Comité administratif (PLUS)

qui aura lieu virtuellement (via un lien vidéo Zoom) le 19 juin

2020 à 10h30

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Répartition des voix des membres en vertu de l'article 11
3. Examen et approbation des projets de modifications
4. Révision du processus et du calendrier des négociations
5. Séminaire de l'OIS en 2020, briefing sur les webinaires et les conférences Zoom de l'OIS, autres événements
6. Questions financières et administratives :
 - (a) Approbation des comptes vérifiés pour 2019 - C(20)02
 - (b) Rapport sur la situation financière de l'Organisation
7. Questions diverses
8. Date de la prochaine réunion

Veillez noter qu'il n'y aura pas d'interprétariat lors de cette réunion

REMARQUES SUR LE PROJET D'ORDRE DU JOUR

Point 2 : Répartition des voix des membres en vertu de l'article 11

La répartition des voix des membres en vertu de l'article 11 sera communiquée peu avant la réunion. Les pays membres qui n'ont pas payé leurs cotisations pour 2019 et les années précédentes perdront leurs droits de vote.

Point 3 : Examen et approbation des projets de modifications

Le Comité administratif achèvera le rapport sur l'état d'avancement des travaux et conviendra des modifications finales du projet de texte.

Comme convenu précédemment, il confirmera le libellé proposé pour les articles 1, 32, 33 et 34 de l'AIS dans le document C(20)05 du 22 avril 2020.

Il approuvera le libellé proposé pour l'article 25 de l'AIS et le texte révisé de l'article 25(6) « Dispositions transitoires » (document C(20)06).

Point 4 : Révision du processus et du calendrier des négociations

Examen et approbation des mises à jour éventuelles du processus et du calendrier afin de mener à bien les négociations d'ici le 31 décembre 2021.

Examen et, si nécessaire, révision des calendriers établis dans le document C(19)07 (révisé) du 8 juin 2020.

Point 5 : Séminaire de l'OIS en 2020, briefing sur les webinaires et les conférences Zoom de l'OIS, autres événements

Une mise à jour sera présentée sur les dispositions prises pour le séminaire de 2020 et la conférence virtuelle proposée sur l'impact du COVID-19 sur l'économie sucrière mondiale, aux côtés d'un briefing sur les webinaires et les conférences Zoom de l'OIS et les autres événements.

.../...

Point 6 : Questions financières et administratives

(a) Approbation des comptes vérifiés pour 2019

Le Comité incorporera sa décision concernant l'approbation des états financiers vérifiés de l'Organisation tels que présentés dans le document Admin(20)03.

(b) Rapport sur la situation financière de l'Organisation

Un rapport présentera aux membres la situation financière actuelle de l'Organisation ainsi qu'un état des lieux concernant les arriérés et les cotisations impayées.

Point 7 : Questions diverses

Le directeur exécutif pourra évoquer des questions ne figurant pas à l'ordre du jour. Les membres pourront aussi traiter d'autres questions soulevées lors de la réunion.

Point 8 : Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du Comité administratif est prévue pour le vendredi 2 octobre 2020, au Conseil International des Céréales (International Grains Council), Canary Wharf, Londres, sous réserve des éventuelles restrictions de déplacement en place.

Comme indiqué dans le mémo(10)25 du 16 novembre 2010, l'OIS tient à rappeler à ses membres que des copies supplémentaires des documents NE SERONT PAS disponibles lors des réunions. Le Secrétariat demande donc aux membres d'apporter leurs propres copies à toutes les réunions auxquelles ils participeront.

Veillez noter qu'il n'y aura pas d'interprétariat lors de cette réunion